L'ÉCRITOIRE PATRIOTIQUE.

REQUÊTE

A Desmoulins, Procureur-Général de la Lanterne.

C'Eſt dans les quatre crânes ariſtocratiques de l'hydre, que doit être puiſée l'encre de proſcription pour les ennemis de la Conſtitution. Cette Ecritoire, taillée ſur la première pierre de la démolition du Fort St. Nicolas, eſt deſtinée à l'Aſſemblée-Patriotique de Marſeille. L'art enchanteur du Héros de la Liberté Marſeillaiſe, de ce Renaud, qui, ſous le maſque de la dévotion, ſurprit la Sentinelle, bien éveillée, du Fort de-la-Garde, & décida par ſon mâle courage & ſa ruſe, la conquête de cette clef du grand foyer de la contre-révolution, vient de mettre au jour un trait de ſon génie. Nouveau Deucalion, il a perſonnifié cette pierre que la liberté fit tomber du haut de nos Baſtilles menaçantes.

Deſcription de l'Écritoire.

Sur un Socle quarré-long s'élève un Donjon, ſimbole du deſpotiſme; une Hydre dévorante s'en eſt

emparée ; ſa queue ſort par la poterne & rampe autour des murs qu'elle environne ; ſes pattes, garnies de griffes crochues & menaçantes, ſont lancées au-dehors ; ſes quatre têtes principales paraiſſent ſur les embraſures. L'une repréſente un vieillard de mauvaiſe humeur, & porte une couronne de Comte. Ses traits annoncent l'orgueil d'une prétendue naiſſance illuſtre, & la baſſeſſe d'une origine obſcure, effet ordinaire de la corruption des Grands ; & enfin, l'ignorance, la morgue & le mépris du Peuple, qui en ſont inſéparables.

L'autre eſt couverte d'une mître ; elle porte le maſque de l'hypocriſie & les traits du libertinage ; les ſignes douteux de la paix & de l'humanité, & les marques non-équivoques de l'avarice, de l'intrigue, de la ſéduction, du fanatiſme & de la cruauté.

La troiſième, par ſa chevelure bouffie & ſes traits impérieux, annonce un de ces Rois ſubalternes qui gouvernent les Rois ; ces déprédateurs tous-puiſſans, que l'intrigue éleva au rang ſuprême pour détruire les Monarchies ; ces Miniſtres enfin, dont l'inſatiable ambition s'aſſouvit dans le ſang des Peuples, après les avoir enchaînés ſous le vain prétexte de les régir.

La quatrième tête, ſous le maſque de Thémis, porte les traits hydeux de la tyrannie & de la vengeance ; elle nous rappelle ces Juges d'iniquité, dont les coupables déciſions ſacrifiaient l'innocence opprimée à ſes opulens & coupables perſécuteurs ; ces Parlementaires ambitieux, ces prétendus pères du Peuple, qui, ſous prétexte de défendre des droits qu'il n'avait pas, vivaient de ſa ſottiſe, l'écraſaient de vexations & d'injuſtices ; ces organes impurs des lois, qui ne les interprétaient que d'après leur intérêt particulier ; qui ne dirigeaient le glaive de la juſtice que

ſurles moins fortunés coupables, & ſans pudeur, oſaient abſoudre le criminel de lèze-nation, parce qu'il était tout-puiſſant ; enfin, dont l'aſſemblage monſtrueux préſentait aux malheureux mortels leurs tirans, leurs oppreſſeurs, leurs accuſateurs, leurs Juges & leurs Bour.e.ux.

Voilà les têtes principales de l'Hydre féodale que l'ingénieux Artiſte a placées au haut du Donjon. Les autres n'étant que ſubalternes, & la Nation les ayant abbatues, elles demeurent enſévelies ſons les ruines des anciens abus. Sur le Socle eſt cette inſcription.

La Liberté ou la Mort.

Tous les bons Citoyens doivent en avoir une copie dans leur cabinet ; & c'eſt dans le crâne miniſtériel que je trempe ma plume, & c'eſt ainſi que je réquiers.

Que fais-tu, DESMOULINS? Quoi ! St.Prieſt ſe déclare ouvertement l'ennemi de la révolution, & ta foudre réquiſitoriale *reſte oiſive en tes mains* ! Un Miniſtre inſolent & pervers oſe commander à cent mille Français de rentrer ſous le joug qu'ils ont ſecoué ; Et tu te tais ! Quel eſt donc cette divinité, ou plutôt, ce monſtre qu'Hercule n'oſe attaquer ? Ce deſpote, que la Fayette oſe défendre, & que l'infâme d'André oſe ſoutenir ? Eh quoi ! les braves Pariſiens redeviennent eſclaves, au moment où les Marſeillais cimentent leur liberté ! Apprends-nous donc les changemens qu'éprouve la Capitale ?

L'Aſſemblée Nationale n'a pu oublier les maux dont Marſeille fut accablée ; mais peut-être ignore-t-elle que St. Prieſt, Caraman, Bourniſſac & d'André, s'étaient réunis pour l'anéantir, & dévaſter le Royaume. Ce d'André qu'elle avait commis pour nous rendre libres, n'eſt venu que pour ſe vendre

baſſement à nos tirans, & pour river nos fers, Il n'a jamais démenti les intentions perverſes, qu'il n'avait pu diſſimuler, même avant de partir pour ſa miſſion. Guidé par la ſeule ambition, il croyait trouver, dans la contré-révolution, les mêmes reſſources, qu'avait ſu ſe former l'avide Latour, pendant trente années de déprédations & d'injuſtices; il n'a pas vu, qu'il n'était qu'un des agens ſecrets de l'audacieux & politique Latour, cet Intendant féroce, qui l'aurait anéanti, après avoir conſommé le noir projet de ſes vengeances. Et ce malheureux d'André oſe polluer la tribune de ſes cris impurs. Il ne rougit pas de mander à la Barre nos Municipaux : oui, nous lui en enverrons, mais ce ſera pour le chaſſer de cette tribune qu'il proſtitue aux ſons mal-articulés du deſpotiſme. Oui, tu les verras nos Municipaux; mais tes yeux ne pourront ſoutenir leur préſence. Adorés de leurs Concitoyens, nos corps ſeront leurs remparts; & ſi la tirannie peut encore accabler des victimes, nous périrons en défendant leurs jours. Provençaux, préparez donc à d'André des honneurs, des dignités, des places, un tribunal ſuprême, & ſur-tout abuſif, telle eſt ſon ambition; mais laiſſez aux Marſeillais le droit de lui dire, que s'étant montré dans l'eſcrime, bien plus que dans la diplomatie, il faut auparavant qu'il nous demande raiſon de l'injure pour laquelle il avait fait ſerment de ſe vanger de nous; que ce n'eſt pas dans la Tribune Nationale qu'il doit manifeſter cette vengeance, & que nous chargeons nos nouveaux Repréſentans, de propoſer à la Nation Françaiſe, de ſe donner le droit de rappeller celui de ſes fondés de procuration, qui, oubliant l'intérêt général, oſera déſormais élever ſa voix pour ſes propres intérêts. Eh quoi! Des Citoyens eſtimables, des Pères de famille, des Commerçans utiles, perſécutés, arrachés ignominieuſement des bras de leurs enfans, traînés

dans des cachots, une Cité entière désolée, par ce Caraman qui commandait le meurtre & l'oppression, par ce tribunal de sang, digne de la barbarie des Nérons & des Catilinas, auront été martyrs de la Constitution, pour devenir les victimes d'un Ministre & d'un André! Tant de scènes d'horreur paraîtront impunément aux yeux d'un Peuple libre & éclairé! Marseille, le berceau & l'honneur de la liberté française, ne subira pas le joug pour la quatrième fois; elle est résolue à ne plus éparger ses tirans. Latour, nom à jamais proscrit, tes crimes sont au comble: tremble, tout est dévoilé. C'est toi qui, du fond des antres où tu t'es retiré, fais agir tous les ressorts cachés qui s'opposent à notre bonheur; c'est toi, dont la vengeance, d'autant plus dangereuse qu'elle est ignorée, a politiquement choisi un réduit obscur dans les campagnes, pour y établir le foyer caché de la discorde, de la guerre civile, de cette contre-révolution, par laquelle tu voudrais incendier & Marseille que tu opprimas, & la Provence que tu ruinas, & le Royaume qui n'a pas puni tes crimes & tes vexations. C'est dans ce quatrième crâne de l'hydre, que toutes les plumes doivent puiser, à grands flots, l'encre de sang dont tu t'es abbreuvé pendant ton règne odieux.

Français, & toi, LOUIS, Monarque débonnaire, voilà l'homme qui avait usurpé votre autorité, & qui déshonorait votre siècle, en abusant de votre nom & de vos pouvoirs. Il gouverne encore, quoique proscrit; la tête de vos Ministres imbécilles & méchans; il meut encore les ressorts de ces têtes mitrées de ces calotins, dont l'audace hypocrite séduit les malheureux habitans des campagnes du Languedoc. Il fomente le désordre, il dirige, du fond de son asyle, les fléaux dont il veut vous frapper; après

avoir renversé toutes vos lois anciennes, il veut s'oppofer à la Conftitution que vous n'établiffez, que pour arrêter fes projets défaftreux, & l'ambition de tous fes pareils. Et ce monftre jouit en paix des malheurs qu'il multiplie. Nos Baftilles font tombées, ainfi que la tête de nos tirans; & Latour nous forge encore des fers? C'eft par l'organe de St. Prieft, par celui d'André, que la liberté fouffre les plus cruelles atteintes! Et les Parifiens fe taifent : & la Fayette, ... le héros de la liberté dans les deux mondes..... La Fayette combat pour les monftres du defpotifme! La Fayette..... Je crois, pour fon honneur, qu'il a été trompé! Les braves Parifiens n'ont point été inftruits! Bien loin d'accabler Marfeille d'un foupçon odieux & injufte, ils auraient abbatu la plus monftrueufe tête de l'hydre defpotique.

C'eft de toi, la Fayette, c'eft des braves Parifiens que tu commandes, de quelques-uns de tes foldats qui vivent parmi nous, que nous avons appris à recouvrer notre liberté; nous n'avons encore employé nos forces que pour en impofer à nos ennemis; la politique a tout fait; notre humanité répugne aux moyens fanguinaires; c'eft par la clémence que nous avons ramené ces Egoïftes déferteurs de la chofe publique, fous les drapeaux de la Patrie. Si l'Affemblée Nationale a fenti que nous étions intéreffans au refte de l'Empire, fi elle nous a délivrés, par de fages décrets, des monftres qui nous opprimaient, nous avons dû lui offrir le jufte tribut de notre reconnaiffance, en fecondant de tout notre pouvoir les efforts conftans qu'elle fait, pour établir la Conftitution; nous avons dû éteindre ce foyer de contre-révolution qui brûlait dans notre fein & menaçait nos têtes. En nous emparant des Forts, nous avons rempli des devoirs facrés; ils menaçaient l'Affemblée Nationale &

la France entière. Leur poſition ſur le bord de la mer les rendait propres à recevoir des ennemis étrangers. Les menaces réitérées des agens de l'autorité miniſtérielle, leurs manœuvres d'iniquité, les munitions dont ces Forts ne ceſſaient de s'emplir; tout nous préſageait que la deſtruction des nouvelles lois de l'Empire Français, l'eſclavage & le deſpotiſme ſortiraient de ces gouffres ariſtocratiques, pour ravager nos foyers & ceux de nos frères.

Pénétrés de cette idée conſolante, que toutes nos démarches ſont pures, guidées par la juſtice & le patriotiſme, nous avons tous juré de conſerver notre liberté aux dépens de notre vie, de voler au ſecours de nos frères opprimés, & de nous enſévelir ſous les ruines de notre Cité, plutôt que d'éprouver encore les funeſtes effets des intrigues miniſtérielles & parlemenmentaires. Nous ne reconnaiſſons plus ces ordres arbitraires. L'Aſſemblée Nationale, le Roi, voilà notre Souverain; voilà notre Prince; le cœur ſenſible de notre Monarque eſt incapab'e d'ordonner arbitrairement le malheur des Français qui le chériſſent.

Tout conſidéré, & d'après les pouvoirs que j'ai reçu de mon patriotiſme, je te réquiers, DESMOULINS, d'annoncer à l'Univers, que nous lui dénonçons Latour, Caraman, St. Prieſt, Bourniſſac, d'André, Miran, Beauſſeuil, Montagni, la Chainaye, & autres dont le nom ne vaut pas la publicité, y compris la Mitraille, la Robinaille, tous les Calotins & autres Ariſtocrates de France; comme perturbateurs du repos public, ennemis déclarés de la révolution, ſéditieux & incendiaires, déprédateurs & aſſaſſins de la Nation; que nous demandons à Dieu & aux hommes juſtice de tous les maux, dont ils ont accablé le Royaume, & notamment la Ville de Marſeille & la Provence.

166

Que nous invitons la Fayette à n'être, ou du moins, à ne plus paraître contradictoire en ses discours & en ses œuvres ; nos chers frères, les Parisiens, à ne pas se laisser mentir impunément sur le compte de leurs frères d'armes de Marseille & de la Provence.

Je te réquiers, en outre, de condamner *Latour* à restituer les vols qu'il a faits pendant sa gestion, soit comme Intendant, soit comme Juge ; à défaut de quoi, tu feras allumer une lanterne de plus, pour éclairer ses sourdes intrigues ; *Caraman* au foüet avec un linge mouillé ; *St. Priest* à un voyage à Constantinople pour y être Visir, ensuite Eunuque. *Bournissac*, pendant six mois dans un cachot humide ; c'est la loi du Talion. *D'André*, à un voyage à Toulon, non en qualité de Commissaire du Roi, mais en pénitent blanc de Nîmes, chargé de la croix de son Patron. *Miran*, à rencontrer nos Poufs dans toutes les Auberges ; *Beaussfeuil*, à commander des Dragons patriotes. *Montagni*, à se faire légitimer, & sur-tout, à s'acheter un autre visage à la Foire St. Germain. *La Chainaye*, à pleurer sur les grands chemins ; & tous les autres, avec eux, à cesser leurs vues hostiles, leurs cabales populaires, & leurs oppositions à la Constitution ; étant tous bien avertis par l'expérience, qu'en cas de récidive, leur crâne est condamné par les Peuples, à servir éternellement d'écritoire patriotique dans les assemblées, les cercles, les clubs, les sociétés, & même les tribunaux amis & protecteurs de la Constitution du Royaume. Au bas seront tes conclusions.

FIN.